#### Bulletin d'informations locales - N° 7 - Octobre 2015

## Vous et nous

#### **AU FIL DES PAGES**

#### Vous et nous ..... p 1

- Le mot du Maire
- La photo d'actualité

## Hier / Mémoire ... p 2

- Ça s'est passé à Adé
- Avant-hier...

## *f*'action municipale p 3

• Au quotidien

## **£**'action municipale p 4

• Au quotidien (suite)

#### Place aux assos ..... p 5

- U. S. Adé
- Les Gros Lents Tas
- Société de Chasse

### Place aux assos ..... p 6

- Gym Viv'Adé
- A. D. É.

## Échos de la Ccpl .... p 7

- Visite de l'École
- Rythmes scolaires
- Projet citoyen à l'école

## Demain/À l'affiche..8 La photo d'actualité...

- Les rendez-vous
- Vie pratique

### Directeur de la publication :

Jean-Marc Boya

Rédacteurs:

Séverine Hourné avec les membres des commissions Mise en page:

**Louis Joly** 

Impression:

**PHD Diffusion** 

## Le mot du Maire



En ce mois de septembre il nous a quitté et ne reviendra pas comme il l'avait fait il y a quelques années. C'était le doyen du village et il est venu s'éteindre là où il avait vu le jour. Il y a des gens qui vous marquent et il en faisait partie, un homme entier qui vous disait ce qu'il pensait et qui pensait ce qu'il

vous disait, avec un vécu qui lui aurait permis d'écrire un livre mais il préférait s'intéresser aux autres. C'était un véritable disque dur avec une mémoire à toute épreuve, vous pouviez lui demander n'importe quoi sur l'histoire du village, il avait la réponse. Il aimait son village et même s'il s'était exilé à Odos pendant plusieurs années, il se tenait au courant de ce qui se passait à Adé.

Il est parti dans sa 92ème année et pour beaucoup nous ne l'oublierons pas. Il laisse derrière lui de nombreux amis à qui c'est sûr il va manquer, au revoir Émile.

Plus enthousiasmant ce sont les différentes naissances que nous avons eu ces derniers mois et je félicite ici les heureux parents de ces chers bambins qui ne tarderont pas à rejoindre l'école d'Adé où la rentrée s'est bien passée avec un effectif constant. Les travaux pour la nouvelle salle de motricité vont également démarrer dans les mois qui viennent et elle devrait être opérationnelle pour la rentrée de janvier.

Je vous donne rendez-vous pour le téléthon 2015 début décembre.

Jean-Marc Boya



## Ça s'est passé à Adé



Le secteur du « rocher » avant les travaux de coupe de bois sur l'emprise de la future 2x2 voies



L'emprise de la 2x2 voies au niveau du « rocher » est importante vue la pente du bois à cet endroit



Samedi 26 septembre : Les « Exquis Mots » jouaient leur pièce 'Les Marmottes' qui a ravi le très nombreux public



Dimanche 9 août : Les jeux gonflables de lutte « sumo » installés près de la salle des fêtes ont amusé les enfants



Dimanche 9 août : C'est l'heure du vin d'honneur traditionnel offert par la municipalité



Dimanche 9 août : Après la messe, dépôt de gerbe puis minute de silence devant le monument aux morts

## Avant-hier... vers 1950 - 1960





## Au quotidien...

#### Le point sur les différents travaux

C'est sous la canicule estivale qu'ont été réalisés les travaux de couverture en ardoises naturelles du toit de l'annexe à la mairie qui se dégradait depuis pas mal de temps qui, malgré une sécurisation par bâche l'an dernier, était dangereux du fait de la chute de matériaux. Saluons là le formidable travail réalisé par l'entreprise familiale Adéenne Fourcade.

Les travaux de sécurisation des 6 passages piétons sont pratiquement terminés, reste la réfection définitive du revêtement à réaliser prochainement. Cette opération de sécurité



routière satisfait aujourd'hui à la fois les utilisateurs de ces passages « cloutés », mais aussi les automobilistes qui empruntent tous les jours en matinée et soirée la RN 21, en espérant bien sûr que nous n'aurons plus à déplorer le moindre accident. Je remercie tous les différents partenaires qui ont participé à l'aboutissement et à la réalisation de ce projet.

Sur le parking de la place Saint Hippolyte (côté avenue des Pyrénées et côté rue des Écoles), une équipe des services techniques de la ville de Lourdes en charge de la peinture

routière a tracé 45 emplacements. Deux places pour personnes en situation d'handicap ont été créées à la fois devant la poste mais également devant la mairie, ainsi qu'une matérialisation pour l'accès des secours à la salle des fêtes. Je tiens à souligner l'étroite collaboration des différents intervenants pour ces premiers travaux de mutualisation.



Durant ce mois de septembre vous avez sûrement constaté, (notamment les promeneurs ou chercheurs de champignons !) la coupe d'emprise définie dans le projet de la future 2x2 voies. Dans le bois Darré, au lieu-dit « le rocher », d'importants travaux de débardage de bois (549 m³ de chêne et de châtaignier) ont été réalisés par l'entreprise SEBSO de Saint Gaudens, sous la bienveillance quasi permanente de Samuel DURAND notre dévoué et compétent technicien forestier.

Concernant l'épineux dossier de l'assainissement collectif, le rapport final du diagnostic vient de nous être remis le 20 août dernier par le bureau d'études 2AE. Aujourd'hui, avec les conseils avisés de l'ADAC( agence départementale d'aide aux collectivités) nous allons lancer le dossier de consultation pour la maîtrise d'œuvre mais également le plan de financement et les demandes de subventions. Celles-ci étant toutefois suspendues au fait que les non conformités constatées chez 17 particuliers soient régularisées dans les meilleurs délais. Il en va de même pour les 3 foyers qui eux n'ont pas répondu aux différents courriers officiels pour contrôle de l'installation. Grâce notamment à l'attribution d'une dotation de réserve parlementaire par notre députée Jeanine Dubié, nous allons quand même commencer à stopper l'hémorragie sur deux secteurs déjà ciblés depuis quelques années, à savoir l'entrée du village

# L'action municipale Au quotidien (suite)

côté sud (rue de Lassalle), et le chemin de la Lande (lotissement Tougaya).

Fin octobre, l'entreprise ORTEU procédera au recalibrage du chemin latéral vers Saux, du Cami Moulié et de la rue de Cazaou Marti (jusqu'au poste de refoulement).

Après pas mal de doléances de la part d'Adéens et en toute logique de droit public nous avons procédé à la réouverture à la circulation de la rue de la Hournère. Cette voie est accessible en sens unique depuis la rue de Bigorre, la vitesse étant limitée à 30 km/h.

Nous étudions actuellement aussi avec l'agence départementale des routes, la mise en sécurité de la route départementale RD3 qui va de l'entrée Nord rue de Bigorre jusqu'à la route de Bartrés. La pose d'un comptage (aux deux entrées du village) contrôlant vitesse et débit sera faite dans les prochaines semaines. Ces données nous permettront de lancer un projet de sécurisation de la traversée de notre village. Dans le même domaine nous examinons les travaux envisageables pour réduire la vitesse des véhicules et motos sur la rue de Lassalle et en particulier devant l'épicerie Poutou.

Beaucoup d'autres travaux conséquents : diagnostic accessibilité, rénovation intérieure salle des fêtes notamment, doivent être programmés dans les prochains mois. Mais, nous n'oublions pas non plus les différents problèmes techniques évoqués lors des réunions de quartiers qui, dans le cadre d'une gestion communale maîtrisée, ont pu déjà être réglés pour certains d'entre eux!

Claude DAMBAX

#### Accessibilité aux établissements recevant du public

2015 était la date limite prévue par la loi pour rendre accessibles les établissements recevant du public (ERP : commerces, cabinets libéraux, mairies etc.). L'élaboration d'un document d'accessibilité programmée permet à tous les gestionnaires et propriétaires de ces établissements de se mettre en conformité. L'agenda d'accessibilité programmée correspond à un en-

gagement à réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans), de les financer et d'en respecter les règles. Un diagnostic a été fait par le bureau d'études A2C, le montant estimatif du devis pour notre commune est de 1 500 000 €! Il est évident que nous ne pourrons pas effectuer tous les travaux ! Mais déjà nous avons réalisé le traçage pour des places handicapés près des principaux bâtiments communaux. Nous travaillons pour pouvoir obtenir le plus de subventions possibles afin de réaliser les points prioritaires de mise en conformité au plus vite.



#### Navette Adé - Lourdes

Depuis le 4 juin la navette Adé - Lourdes fonctionne sur notre commune un jeudi sur deux. Actuellement 7 personnes l'utilisent, et c'est toujours dans la bonne humeur qu'elles font le trajet. Pour tous renseignements et achat de carnets de tickets s'adresser à la mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Marie Claude LOPEZ

**Les permanences**: Les permanences du samedi matin 10h à 12h continuent.

Prochaines dates: 17 et 31 octobre, 14 et 28 novembre, 12 décembre. Reprise le 9 janvier.

## Vnion Sportive Adéenne

#### Quelques nouvelles de l'US Adé

Le club de l'US Adé est cette année en mode « reconstruction ». Dès le mois d'avril nous avons mis tout en œuvre pour continuer à faire exister un club de rugby au sein du village. Au vue de l'effectif à la fin de la saison dernière il y avait de quoi avoir quelques inquiétudes. Certains ont mis un terme à leur carrière, d'autres ont muté dans d'autres clubs. Le recrutement a permis de reconstruire une équipe avec la venue de joueurs de plusieurs clubs (Decazeville. Rodez, banlieue toulousaine et clubs voisins) et de joueurs avant fait une pause rugbystique. Quelques anciens joueurs du club ont accepté de venir entraîner cette nouvelle équipe, de relever ce challenge. L'équipe 1 est encadrée par Jean-Marc Sajous, Stéphane Carassus et Jean-Pierre Dambax, l'équipe 2 par Frédéric Pouquet et Pierre Poueyto.

Le 5 septembre les entraîneurs ont proposé une journée de stage sur le terrain d'Adé. A l'issue de ce stage un repas était organisé par le club, rien ne vaut un peu de convivialité pour faire connaissance.

En championnat l'US Adé rencontrera les équipes du Marguisat, de Rabastens, Capvern,

Tournay, Esca.

Nous vous donnons rendez-vous autour du stade pour venir encourager l'US Adé.

Les cartes sont en vente à l'épicerie Poutou, auprès des dirigeants, et à l'entrée du stade les jours de match.

Si vous souhaitez être partenaire de cette aventure contactez-nous.

Christiane DAMBAX



## Les Gros Lents Jas

Le samedi 22 août s'est déroulé le 2ème tournoi des Gros Lents Tas, pour lequel huit équipes s'étaient déplacées. Tournoi de Rugby Flag qui a vu la victoire des Tatas Flagueuses. Les Gros Lents Tas remercient tous les participants, ainsi que tous les partenaires de la journée : Sport 2000, Parc et Jardins, Mikaël Vera, épicerie Poutou, U S Adé, Mairie d'Adé, Crédit Agricole. Nous vous donnons rendez-vous à tous l'année prochaine pour une autre journée de rugby et de convivialité.

**Denis Celotto** 

## Société de chasse d'Adé

#### Ball Trap du 6 septembre

Après l'annulation le jour de la fête pour cause de mauvais temps, le concours a pu se dérouler le 6 septembre avec 45 participants et le soleil !!! La journée débutait à 10h avec pause grillades à midi pour se terminer vers 19h avec la remise des prix.

#### Les résultats de la journée

Catégorie chasseurs 1er: Florian MAZANABA 2ème: Pierre Edouard DAMBAX 3<sup>ème</sup>: Jérémy BRULTEY

Catégorie licenciés 1<sup>er</sup> : Julien ARTO 2<sup>ème</sup> : Nino ZANON 3<sup>ème</sup> : Pierre MASSEBOEUF

Une journée pleine de bonne humeur et de rires et nous vous disons à l'année prochaine.

## Place aux associations

gym Viv'Adé

Tous les lundis et mercredis de 19h30 à 20h30, et nouveauté cette année, les vendredis de 10h30 à 11h30 nous vous accueillons à la salle des fêtes d'Adé pour des séances de gymnastique d'entretien qui répondront à toutes vos attentes : cardio, souplesse, step, abdos, fessiers, danses, jeux pour la mémoire et la coordination. Les cours en musique sont assurés par deux animatrices diplômées.

Essai gratuit avec chaque animatrice. Cotisation annuelle : 100 €.

Pour tous renseignements:

Nadine: 05 62 42 20 23 courriel: nescutary@yahoo.fr

Christelle: 06 70 13 80 77 Nathalie: 06 09 14 01 43

## Animation Diffusion Échanges - Les Exquis Mots

## **Ateliers enfants:**

#### ▶ de Lectures de contes.

Pour les jeunes enfants accompagnés, ils ont lieu une fois par mois.

Jour et heure : le samedi de 11 à 12 H.

Lieu: Salle culturelle d'Adé.

#### ▶ de Lectures de contes à l'école.

Une fois par mois à la demande des enseignantes.

#### ▶ des cours de théâtre enfants.

Deux cours fonctionneront cette saison. Jour et heure : le mardi soir (cours d'une heure)

à 17 H 30 et à 18 H 30.

<u>Lieu</u> : Salle des Fêtes. <u>Participation des familles</u> :

#### Adhésion à l'association

+ participation trimestrielle des parents (35 € / enfant ; 55 € /2 enfants). Reprise : le mardi 6 octobre.

## **Ateliers adultes:**

#### ► de Jeux de cartes, de société.

Cet atelier fonctionne aussi une fois par semaine.

Jour et heure: le jeudi de 16 H à 18 H.

Lieu : Salle culturelle d'Adé.

Participation : Adhésion à l'association.

Reprise: le jeudi 17 septembre.

#### ▶ de Créations Loisirs.

L'atelier fonctionne à raison d'une fois par

Jour et heure : le jeudi de 18 H à 20 H.

<u>Lieu</u> : Salle culturelle d'Adé. Reprise : le jeudi 3 octobre 2013.

Adhésion à l'association.

Reprise: le jeudi 17 septembre.

#### ► de théâtre – Les Exquis Mots.

Les répétitions ont lieu une fois par semaine.

Jour et heure : le jeudi soir à 20 H.

<u>Lieu</u>: Salle des fêtes d'Adé. **Adhésion à l'association.** 





## Visite des responsables de la Copl à l'école

Le jour de la rentrée, Josette Bourdeu présidente de la CCPL, Ange Mur en charge de la vie scolaire et périscolaire, et Armelle Bertrand DSI à la CCPL et à la ville de Lourdes, se sont rendus à l'école pour la visiter. Ils ont rencontré d'abord la nouvelle équipe en charge du périscolaire et des TAP. Fred, David, Rachel et Nadège sont pleins d'idées et de projets pour occuper nos écoliers. En suivant ils ont fait un état des lieux de la garderie, de la cuisine et de la cantine. Bilan : quelques travaux sont à prévoir!

Marie Cabanne directrice de l'école les a ensuite accueillis. Après un bilan très positif des effectifs scolaires, ils ont évoqué les soucis informatiques rencontrés par les institutrices, les besoins matériels et, surtout la construction de la salle de motricité dont le début des travaux est prévu pour cette fin d'année.

On le voit, l'école d'Adé est pleine d'avenir!

Maryline Carassus

## À propos de la réforme des rythmes scolaires

L'aménagement des nouveaux rythmes scolaires que la Communauté de Communes du Pays de Lourdes applique depuis la rentrée de septembre 2014 engendre cette année encore une nouvelle organisation des services périscolaires et des temps scolaires.

La nouvelle organisation des temps scolaires pour 2015-2016 est la suivante :

École d'Adé: ouverture des locaux de 7 H 30 à 18 H 30.

École	Matin	Après-midi
Lundi	8 H 45 – 12 H	13 H 30 – 15 H 30
Mardi	8 H 45 – 12 H	13 H 30 – 15 H 30
Mercredi	8 H 45 – 11 H 45	
Jeudi	8 H 45 – 12 H	13 H 30 – 15 H 30
Vendredi	8 H 45 – 12 H	13 H 30 – 15 H 30
Pause Méridienne	Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	12 H – 13 H 30
TAP	Lundi - Vendredi	15 H 30– 17 H

## Projet citoyen à l'école d'Adé

Nous avons relevé ces derniers temps de nombreuses incivilités à l'école.

Nous allons commencer par élaborer avec les élèves une charte du respect. Cette charte sera un engagement moral à se comporter avec respect en général et dans les situations précisées par le texte (cadre de vie à l'intérieur de l'école, respect du cadre de vie dans les autres lieux comme le village et le quartier, respect des autres à l'intérieur de l'école, respect des autres dans les autres lieux).

Ensuite, nous allons instaurer des conseils d'élèves qui permettront d'évoquer les problèmes et de trouver des solutions adaptées.

Ainsi, nous allons essayer de faire en sorte que cela change et que tous nous puissions vivre en harmonie.

Les maîtresses du Groupe scolaire Donatien Arberet.

fes rendez-vous

## <u>CALENDRIER</u> <u>des manifestations</u>

4ème trimestre 2015

Octobre rose



Samedi 31 octobre :

Rues du village

#### **HALLOWEEN**

organisé par Adécole

Vendredi 6 novembre :

21 H - Salle des Fêtes

#### **GRAND LOTO**

Organisé par l'US Adé

Samedi 5 décembre :

Salle des Fêtes

#### **TÉLÉTHON**

Voir programme ci-contre

• Dimanche 20 décembre :

15 H 15 - Salle des Fêtes

#### **NOËL des enfants**

Spectacle et goûter offerts par la municipalité à tous les enfants du village.

# Téléth

## Samedi 5 Décembre de 9h à 17h

Vide grenier enfance: salle des fêtes (5 euros la table de 1m80)
Inscriptions jusqu'au 3 décembre au: 06 33 96 73 17

Partie de belote la plus longue.

Randonnée à vélo.

**Marche** dans le village.

Fresque murale réalisée par les enfants.

Restauration sur place : buvette, garbure, crêpes, tourtes...

Cette manifestation est organisée par des associations communales avec le soutien de la mairie.

Tous les bénéfices et les dons seront reversés au Téléthon.

Les personnes désirant participer ou aider à l'organisation sont les bienvenues.

## Vie pratique

## État-civil

NAISSANCES: Sofia et Alejandro MARTINEZ LOPEZ - Lauren LAYERLE - Myla COUTO de OLI-VEIRA MACERA - Raphaël CONVERT - Rayan ABARDIA HON-TAA - Lilas VAYRON DAMBAX

MARIAGES: Christian HARTMANN et Virginie LARRODÉ - Alexandre DUBOSC et Blandine BADJOINT

<u>**DÉCÈS**</u>: Catherine ARGACHA - Émile Auguste BONZOM

#### **MAIRIE:**

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Tél: 05 62 42 01 01

#### LA POSTE:

Ouverture du lundi au vendredi de 12h15 à 15h15

Tél: 05 62 46 16 21

#### CCPL:

ZI du Monge LOURDES Tél: 05 62 42 14 48

#### **DÉCHETTERIE:**

Pour les encombrants appeler au 0800 770 065, en précisant type de déchets et volume approximatif. Une date de ramassage vous sera communiquée.

## Avenir de la Copl !!!

## Quel avenir pour la CCPL avec la loi NOTRE (Nouvelle Organisation du Territoire de la République)

Après plusieurs revirements de situation cette loi oblige certaines EPCI à intégrer des EPCI plus grandes. En ce qui nous concerne le seuil des 15 000 habitants étant largement atteint nous n'avons aucune obligation comme d'ailleurs 4 autres EPCI dans le département. Par contre sur notre secteur plusieurs EPCI plus petites sont concernées et doivent fusionner obligatoirement pour atteindre ce seuil des 15 000 habitants en zone de plaine, c'est le cas des communautés de communes de Batsurguère, du canton d'Ossun, du Montaigu, de Bigorre Adour Echez et de Gespe Adour Alaric.

Lors de la CDCI du 18/09/2015 madame la préfète a présenté un projet de territoire qui en ce qui nous concerne regrouperait 6 EPCI : Le grand Tarbes, Bigorre Adour Echez, Gespe Adour Alaric, Le canton d'Ossun, La CCPL et Batsurguère; le Montaigu étant rattaché à Bagnères. Cette nouvelle structure regrouperait 70 communes pour un total de 121 448 habitants chaque commune concernée doit en délibérer avant le 25/11/2015.

A ce jour beaucoup d'interrogations demeurent, quels projets, quelles compétences, quelle fiscalité, quelle gouvernance ? Beaucoup d'incohérences également. Que feraient par exemple les communes de Geu, Ger et Lugagnan rattachées à Bagnères de Bigorre ? Au niveau de la représentativité, imaginez que le village d'Artigues avec 23 habitants aurait autant de délégués communautaires qu'Ibos avec 2500.

Dans une simulation qui nous a été adressée toutes les taxes augmenteraient la TH, TFB et TFNB; seule la CFE baisserait de 2 %.

Pour ce qui est des dotations pour la nouvelle EPCI nous passerions avant RFP de 4 935 110 € en 2015 à 4 977 596 € en 2017.

Après RFP, sans fusion 1 603 642 €, avec fusion 2 026 785 € soit en gros 420 000€ pour l'ensemble des communes; pour la CCPL un gain d'environ 68 000€.

Le point le plus positif concernerait le FPIC puisque nous passerions bénéficiaire au lieu de contributeur, sachant que cette année nous avons payé 750 000€ et que nous devrions payer jusqu'à 1 000 000€.

Au niveau des compétences, la CCPL qui en a bien plus que les autres, devrait en rétrocéder certaines aux communes membres. Parmi elles le scolaire, ce qui, vu le contexte actuel, entraînerait de gros soucis.

Il va donc falloir faire le bon choix car, une fois marié, le divorce ne sera plus possible. Ne serait-il pas plus sage de fréquenter d'abord la fiancée et de préparer sereinement l'avenir avec des projets communs ?

En parlant d'avenir, au niveau de la CCPL un schéma de mutualisation est en train de se mettre en place. Il va permettre aux communes de pouvoir bénéficier de plusieurs nouveaux services en fonction des besoins comme, par exemple, l'instruction des permis de construire depuis le 01/07/2015. Ces services que les petites communes ne peuvent pas seules mettre en place mais qui existent déjà à la ville de Lourdes seront étendus aux communes qui en feront la demande.

L'enjeu actuel au-delà des clivages politiques ne nous empêche pas de continuer à avancer. Nous devons le faire en effectuant un gros effort au niveau du développement économique en attirant de nouvelles entreprises sur notre territoire et en redynamisant l'offre touristique comme a su le faire le sud de notre secteur.

TH : Taxe d'Habitation RFP : Redressement des Finances Publiques FPIC : Fond de Péréquation Inter Communal

TFNB : Taxe Foncière sur le Non Bâti CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

**EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale.

## Avenir de la Copl !!!

## Projet de madame la préfète des Hautes Pyrénées

